



Dans le cadre du partenariat entre le Crédit Mutuel et la FSCF, ses adhérents et leurs bénévoles bénéficient d'un accès privilégié au site Associatheque.fr !

Associatheque.fr, site du Crédit Mutuel la banque des associations, a vu le jour en 2009. Depuis presque 10 ans, il aide les associations à réaliser leur projet.

Le site apporte des informations fiables, utiles, faciles à comprendre, directement utilisables par les associations ayant besoin de compétences, de se former, de gagner du temps dans la gestion administrative et financière... et d'un accompagnement au quotidien.

Découvrez nos outils, modèles de documents et conseils sur [Associatheque](http://Associatheque.fr) !



Pendant la phase de lancement* du nouveau site, tous les contenus sont ouverts à tous ! Profitez-en !

* Voir conditions sur le site Associatheque.fr

Contactez-nous ! infocontact@associatheque.fr | www.associatheque.fr | [f](#) [t](#) [v](#)

QUI CONTACTER ?

Au national	FSCF	Crédit Mutuel
Pour la convention	Lucie Renault lucie.renault@fscf.asso.fr 01 43 38 88 96	Martine Gendre martine.gendre@creditmutuel.fr ou 01 53 48 79 92
Pour les Kits Evènements	Sacha Regnault sacha.regnault@fscf.asso.fr 01 43 38 89 86	Martine Gendre martine.gendre@creditmutuel.fr ou 01 53 48 79 92

En régions : voir la liste des contacts régionaux annexée

TOUT SAVOIR SUR LE PARTENARIAT...

FSCF – Crédit Mutuel

Partageant des valeurs communes et les mêmes grands principes fondateurs depuis plus d'un siècle que sont l'humanisme, l'esprit de solidarité et de responsabilité de leurs adhérents, les deux partenaires ont souhaité renouveler et renforcer leur partenariat.

La FSCF et le Crédit Mutuel unissent leurs moyens pour développer des relations « **gagnant - gagnant** », aux bénéfices des deux partenaires.

Un partenariat qui prendra corps à travers des actions très concrètes. Tout d'abord, le **soutien financier** permettra l'organisation, chaque année, des deux grands évènements nationaux que sont les Assises et le Congrès. Il permettra également aux organisateurs d'évènements sportifs et culturels nationaux de bénéficier d'une **aide logistique** de la part du Crédit Mutuel, mais aussi du **plein accès gratuit au site associathèque**, comme pour tous les adhérents à la FSCF et les associations.

Ce guide présente le partenariat national mais vous donne aussi quelques pistes pour construire votre propre partenariat régional, départemental ou local !



Partenariat FSCF – Crédit Mutuel

Le partenariat « national »

La convention entre la FSCF et le Crédit Mutuel a été signée le 1er janvier 2017 et court jusqu'au 31 décembre 2018.

« NATIONAL »... ÇA VEUT DIRE QUOI ?

La convention nationale ne lie que les deux « têtes de réseau » (la Confédération nationale et la Fédération nationale FSCF), c'est-à-dire :

- Le soutien apporté a pour but d'**aider la fédération nationale** à déployer sa propre action sur tout le territoire, se faire connaître, diffuser l'image et **faire connaître le Crédit Mutuel** auprès de tous les comités régionaux et départementaux, organiser ses événements nationaux (avec visibilité du Crédit Mutuel pour chacun), mais aussi inciter les régions à se rencontrer pour construire leur propre partenariat.
- Les axes d'actions à envisager au niveau des comités peuvent tout à fait être différents de la convention nationale (cela est même conseillé).

Actions prévues	Engagements de la FSCF	Engagements du Crédit Mutuel
Les supports de communication nationaux de la FSCF (calendriers, catalogues formation, affiches championnats, livrets musique, bâches communes, trophée jeune dirigeant)	Diffuser les supports sur tout le territoire, avec logo et/ou insertion publicitaire du Crédit Mutuel.	Financer l'impression des supports nationaux choisis.
Les compétitions nationales (événements sportifs et culturels nationaux)	Positionner le Crédit Mutuel comme partenaire officiel, à ce titre installer le « Kit Evènement » sur les compétitions nationales.	Financer les Kits livrés aux organisateurs et mettre en relation avec le responsable local.
Les deux événements institutionnels de la FSCF (Assises et Congrès)	Réserver un emplacement stand pour le Crédit Mutuel et lui permettre d'intervenir selon les cas.	Soutien financier et matériel.
L'engagement des jeunes (et/ou des organisateurs)	Positionner le Crédit Mutuel comme partenaire et lui permettre de participer à la remise des prix.	Soutien financier, appréciation des dossiers.
Accompagnement des dirigeants bénévoles	Communiquer sur les outils mis à disposition.	Mettre à disposition l'intégralité du site associatheque.fr

QUEL IMPACT SUR LES COMITÉS RÉGIONAUX, DÉPARTEMENTAUX ET LES LES ORGANISATEURS FSCF ?

Diffusion des supports de communication nationaux de la FSCF et **sensibilisation** de vos structures FSCF.

Envoi des Kits Evènements (roll-up, banderoles...) fournis par le Crédit Mutuel lors des manifestations nationales.

Partenariat FSCF – Crédit Mutuel

Que faire en régions ?

La FSCF souhaite une déclinaison de ce partenariat à tous les échelons de la fédération : au niveau d'un comité régional, départemental ou d'une association, il est important de créer sa propre convention.

TOUT D'ABORD : SE RENCONTRER !

Commencer par se connaître : grâce à la liste des contacts par régions, les partenaires de proximité sont indiqués. En cas de besoin, les deux responsables nationaux seront là pour apporter toute aide nécessaire.

ENSUITE : CONNAITRE LES PRIORITÉS DE CHACUN

Les besoins peuvent être récurrents (accompagnement des bénévoles, organisation d'événements, tenue d'AG, etc.) ou bien exceptionnels (auprès des jeunes, des seniors, voire lors d'un festival dans votre commune, etc.).

Lors de la rencontre avec le partenaire, la présentation de l'activité de la structure pourra faire échos avec des actions communes à mettre en place. (le Crédit Mutuel est le 1^{er} partenaire des associations, mais il mène aussi de nombreuses actions auprès des jeunes et elle est LA banque de la musique !).

ENFIN : CONSTRUIRE SON PROPRE PARTENARIAT

Un vrai partenariat est une relation "gagnant - gagnant", un échange qui apporte un avantage en contre partie de l'aide reçue.

Des modèles de conventions peuvent aussi être proposés en contactant le siège national.

Des partenariats peuvent être étudiés à tous les niveaux, l'objectif est de **compléter l'action de la structure FSCF concernée** :

- Au niveau du comité régional ou départemental: une offre peut être proposée aux adhérents (conditions financières, soutien de certains événements, action auprès des jeunes, prise en main du site Associatheque, formation de bénévoles).
- Au niveau du club : l'offre pourrait être faite aux membres et à leur famille (selon les cas et les régions, offres tarifaires sur les services bancaires, assurances et téléphonie mobile, mais aussi places de concerts ou festivals, appels à projets jeunes, etc.).

